



**Rubrique:** Inscriptions au registre du commerce  
**Sous-rubrique:** Mutation  
**Date de publication:** SHAB - 11.12.2019  
**Numéro de publication:** HR02-1004780912  
**Canton:** VD

**Entité de publication:**  
Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

## Mutation Résidence Bel-Horizon Sàrl, Ecublens (VD), nouveau Tertianum Romandie SA, Crissier

Tertianum Romandie SA  
Chemin des Lentillières 24  
1023 Crissier  
Jusqu'ici  
Résidence Bel-Horizon Sàrl

Résidence Bel-Horizon Sàrl, à Ecublens (VD), CHE-112.734.440 (FOSC du 29.03.2019, p. 0/1004599331). Augmentation du capital social par conversion de fonds propres dont la société peut librement disposer. Nouveau capital social entièrement libéré: CHF 100'000, divisé en 100 parts sociales de CHF 1'000, dont Tertianum Gruppe AG est titulaire. Transformation: la société à responsabilité limitée est transformée en société anonyme conformément au projet de transformation du 1er novembre 2019 et bilan au 30 juin 2019, présentant des actifs de CHF 805'360 et des passifs envers les tiers de CHF 149'162, soit un actif net de CHF 656'198, contre attribution aux associés de 100 actions de CHF 1'000. Nouvelle forme de droit: société anonyme. Nouveaux statuts du 11 novembre 2019. Nouvelle raison de commerce: Tertianum Romandie SA. Siège transféré à Crissier. Nouvelle adresse: Chemin des Lentillières 24, 1023 Crissier. Capital-actions entièrement libéré: CHF 100'000, divisé en 100 actions nominatives de CHF 1'000. Communications aux actionnaires: par lettre ou email pour les actions nominatives et par avis dans la Feuille officielle suisse du commerce ou, si tous les actionnaires sont connus, par lettre simple pour les actions au porteur. Les statuts ne dérogent plus à la loi quant aux modalités du transfert des parts sociales. La clause statutaire relative à l'apport en nature et reprise de biens est abrogée conformément à l'article 628 al. 4 CO. Tertianum Gruppe AG (CHE-236.089.760) n'est plus associée. Stäger Luca, qui est nommé président, Crognalotti Nicolas et Kuratli Matthias, qui ne sont plus gérants, sont

nommés administrateurs et continuent à signer collectivement à deux.  
Registre journalier no 22158 du 06.12.2019  
Précédente publication dans la FOSC: no 62, Date: 29.03.2019  
Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud